

Propreté et déchets

Tri solidaire : quand le verre se recycle en don

29 novembre 2021

L'Agglomération Seine-Eure renouvelle son opération « tri solidaire » et apporte son soutien à une nouvelle association locale en reversant une partie des recettes liées à la collecte du verre. Après 1 an aux cotés de Sacha Précipité (Pîtres), la collectivité accompagne la Résidence Les Tourelles (Igoville), gérée par l'association Adapei 27. Chaque tonne de verre collectée permettra de reverser 1 € au profit de la structure Igovillaise.

Inciter au geste de tri

En 2018, une analyse a permis de découvrir que 9,5 kg de verre sont déposés, à tort, dans les poubelles d'ordures ménagères. Avec, à l'époque, 220 points d'apports installés sur toutes les communes (et plus de 320 aujourd'hui), il est pourtant facile d'en trouver un proche de chaque foyer. En juin 2019, l'opération « tri solidaire » était ainsi lancée pour la 1^{ère} fois au profit de l'Association Sacha Précipité de Pîtres, qui œuvre en faveur des enfants handicapés du territoire. Cette fois-ci, c'est une résidence pour adultes en situation d'handicap qui sera aidée. Il s'agit de la résidence « Les Tourelles » située à Igoville et gérée par l'association Adapei 27.

L'objectif de l'opération est simple : **inciter à la collecte du verre et donner un sens au geste de tri.** En soutenant chaque année une association locale, l'Agglo espère ainsi inciter positivement la population au tri et au recyclage des emballages en verre (bouteilles, pots, bocaux, petits contenants...).

Accompagner financièrement une association locale

Le montant versé est calculé en fonction du tonnage total de verre collecté sur l'année, à compter du lancement de l'opération. Chaque tonne de verre est soutenue à hauteur de 1 €.

En 2019/2020, l'opération a permis de collecter 1 860 tonnes de verres, soit 54 tonnes de plus qu'en 2018.

En 2020/2021, l'opération n'a pu être mise en place. La collectivité a néanmoins enregistré une nouvelle hausse des collectes (+ 143 tonnes par rapport à 2018).

L'objectif en 2022 sera de faire encore mieux, tant pour l'association que pour la préservation de nos ressources !

**Trions le VERRE
pour soutenir une
association locale :**



L'association Adapei27 et la Résidence Les Tourelles

La Résidence Les Tourelles est un foyer de vie qui accueille des adultes porteurs d'une déficience intellectuelle, avec ou sans troubles associés, et qui disposent d'une autonomie physique et intellectuelle suffisante pour participer à la vie quotidienne et aux activités qui y sont organisées. 56 personnes peuvent y être accueillies.

Ses missions sont nombreuses :

- œuvrer à la transition inclusive des personnes que le foyer accueille,
- créer les conditions nécessaires à leur épanouissement, socialisation et ouverture vers l'extérieur,
- développer ou maintenir l'autonomie des résidents dans l'accomplissement des gestes de la vie de tous les jours.
- favoriser leur accès et leur participation à des activités éducatives, manuelles, artistiques, physiques, culturelles ou de loisirs.
- permettre leur participation à la vie de la cité et de la société.

L'aide financière de l'Agglo permettra à la structure d'accompagner un projet inclusif ou toutes autres actions permettant d'améliorer le quotidien des résidents.

+ d'infos : www.adapei27.fr/etablissement/la-residence-les-tourelles/

Emballages en verre

= dans les bornes d'apport volontaire

- ✗ Bouteilles, pots et bocaux
- ✗ Pas de vaisselle ni de verre.



Le tri du verre, c'est facile !

Tous les emballages en verre se recyclent à l'infini !

Pas seulement les bouteilles de jus de fruits, d'alcool et de soupe, mais aussi les pots de moutarde, de cornichons, de pâte à tartiner, de yaourt, de confiture, ainsi que les flacons de parfum, bouteilles de vernis ou encore de sirop...

Tous les autres produits en verre, qui ne sont pas des emballages, ne doivent pas être déposés dans ces bornes d'apports volontaire : vaisselle, verre à boire, verseuse de cafetière, aquarium, vase, ampoule, miroir et verre cassé. Ils n'ont pas la

même composition chimique que les emballages en verre, et rendent leur recyclage difficile, voire impossible.

Sur les 322 points d'apport du verre du territoire, il y en a forcément un près de chaque foyer ou sur les trajets quotidiens. Ils sont accessibles tous les jours et à toute heure (même s'il est préconisé d'éviter la tranche horaire 20h - 8h afin de ne pas gêner le voisinage).

Pourquoi trier ?

Les emballages en verre jetés à la poubelle n'ont aucune chance d'être recyclés et finissent avec le reste des ordures ménagères, dans une unité de valorisation énergétique ou en décharge.

Trier le verre coûte 4 fois moins cher que de le jeter à la poubelle ! Chaque tonne de verre recyclé évite l'extraction de 1,2 tonne de matières premières, dont la fonte est bien plus énergivore que celle du verre recyclé !

Le verre collecté sur le territoire Seine-Eure est recyclé en bouteilles de champagne à Reims.



À PROPOS DE LA COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION SEINE-EURE

L'Agglomération Seine-Eure est située à 30 minutes de Rouen, 1h de Paris et 1h de la mer. Elle compte 60 communes, avec près de 103 285 habitants. Premier pôle économique du Département de l'Eure, avec un environnement industriel fort de multiples expertises comptant plus de 1 500 entreprises. Ce territoire à Haute Qualité de Vie en Normandie dispose de nombreuses infrastructures : 3 gares SNCF, autoroutes A 13 et A 154, un parc des loisirs, les centres aquatiques intercommunaux Caséo et Aquaval, et la patinoire intercommunale Glacéo.

CONTACT PRESSE - Direction de la valorisation du territoire et de la communication

Maud Le Soudeer - Chargée de communication - 02 32 50 85 81 - maud.lesoudeer@seine-eure.com